

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEL SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 16 septembre à 10 h 00, s'est tenue l'assemblée générale de l'A.P.E.L. (Association de Parents d'Elèves de l'Ecole Libre) à l'école Saint Vincent de Paul.

Étaient présents lors de l'Assemblée Générale :

- 66 familles (dont 9 représentées), remerciées pour leur présence,
- Madame Biola, Directrice de l'école Saint Vincent de Paul, en qualité d'invitée
- Monsieur Fabrice Héliot Président de l'OGEC, en qualité d'invité.

Madame Nicole Fleuriet préside la séance en qualité de Présidente du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L.

Madame Fleuriet se présente et souhaite la bienvenue à l'ensemble des familles. Elle présente aussi l'équipe du Conseil d'Administration 2016-2017 et les félicite pour leur travail de l'année passée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'A.P.E.L. et fonctionnement, Madame Nicole Fleuriet
- Présentation de l'OGEC, Monsieur Fabrice Héliot
- Rapport moral 2016-2017, Monsieur Yves Aubry
- Rapport financier 2016-2017, Madame Khadidja Brogbe
- Actions prévisionnelles 2016-2017, Madame Laurence Maréchal
- Elections du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L.
- Questions diverses

## **Présentation de l'APEL**

La Présidente présente le rôle de l'APEL. Le rôle de l'A.P.E.L. est de veiller au bien-être des enfants en soutenant la direction et l'équipe enseignante dans leurs projets pédagogiques. L'A.P.E.L soutient les parents dans leurs échanges au sein de l'établissement et les enfants dans leur vie d'écolier.

L'A.P.E.L. représente les parents d'élèves lors des réunions formelles au sein de l'école tels que les conseils d'établissement et les éventuels conseils de discipline, et lors des réunions avec l'organisme de gestion, l'OGEC.

L'A.P.E.L est représentée au sein des classes par les parents correspondants : deux réunions seront organisées en Octobre et Mai/Juin pour expliquer en détail leur rôle et les attentes de l'A.P.E.L., des enseignantes et de la direction.

## **Intervention de M. Héliot, Président de l'OGEC St Vincent de Paul**

Monsieur Héliot Président membre de l'OGEC St Vincent de Paul, prend la parole pour présenter le rôle de l'OGEC. (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique)

Il commence par présenter les missions que l'OGEC conduit conjointement avec le chef d'établissement et la direction diocésaine.

Ses missions :

- Gestion économique et financière de l'école : les activités de gestion comptable et de gestion budgétaire ;
- Gestion sociale : gestion de l'établissement et des personnels non enseignants ;
- Gestion immobilière : constructions, gros travaux et l'entretien courant.

Il présente ensuite l'organisation de l'OCEG. L'OGEC fonctionne avec un Conseil d'Administration qui se réunit plusieurs fois par an et qui se compose de 12 membres dont 3 de droit. Les membres de droit sont : l'A.P.E.L., UROGEC et la direction diocésaine. Le chef d'établissement participe aux conseils d'administration de l'OGEC.

L'OGEC se compose d'actifs, de retraités et de quelques parents dont les enfants sont en CM2.

Le Conseil d'administration a pour vocation de :

- Maintenir et développer l'école,

- S'assurer de la bonne ambiance qui doit régner au sein de l'école,
- Du respect de l'éthique

Une Assemblée Générale se réunit une fois par an pour approuver les comptes.

Au sein du Conseil d'Administration de l'O.G.E.C, un bureau est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire.

Monsieur Héliot, est très présent au sein de l'école et fonctionne en parfaite adéquation avec la Direction de l'Ecole et le Secrétariat. L'OGEC se félicite de ces très bonnes relations.

Les ressources financières de l'OGEC sont de 2 types :

- Contribution des familles
- Subvention de la commune qui verse aux écoles privées l'équivalent de ce que lui coûte un élève du public.

Ces ressources servent notamment à financer l'immobilier, la restauration, la pastorale, l'utilisation des ressources publiques.

Depuis la réévaluation de la subvention communale, les ressources financières de l'O.G.E.C se sont nettement améliorées et les comptes sont équilibrés.

L'O.G.E.C. participe à des réalisations communes avec l'A.P.E.L. afin de limiter au maximum les frais pour les familles.

Des grosses dépenses sont à prévoir concernant l'aménagement des locaux pour l'accès aux handicapés dans les années à venir, et la réorganisation des locaux sur recommandation diocésaine, avec notamment le déplacement de l'accueil en rez-de-chaussée.

*Informations complémentaires apportées suite aux questions de l'assemblée :*

- La contribution de la mairie représente environ la même somme que la contribution des familles
- L'OGEC n'est pas propriétaire des locaux qui sont loués à la Congrégation des Sœurs de la Charité. En contrepartie d'un loyer bas, l'OGEC a la charge de l'entretien de l'immobilier.

La présidente de l'A.P.E.L. remercie Monsieur Héliot pour sa venue et son intervention.

## Intervention de Mme La Directrice de l'Établissement

Madame Biola, nouvelle directrice, remercie les parents présents et l'A.P.E.L. pour son travail. Mme Biola précise que l'A.P.E.L., l'équipe enseignante et la direction travaillent en étroite collaboration de façon très efficace et conviviale. Elle remercie également tous les parents investis dans l'école pour leur aide et leur soutien.

La présidente de l'A.P.E.L. remercie Madame La directrice.

## Fonctionnement de l'APEL

L'A.P.E.L. est gérée par un Conseil d'administration (CA) élu pour 3 ans. Le Conseil d'Administration est composé de 3 à 15 membres.

Le conseil d'administration est constitué d'un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier, d'un vice-trésorier, d'un secrétaire, d'un vice-secrétaire

Pour l'année 2016-2017, le Conseil d'Administration était composé de 15 membres (en gras, figurent les membres du bureau):

- **Bruno Almudever (Vice-Secrétaire)**
- **Yves Aubry (Secrétaire)**
- Emmanuelle Badrinath
- Etienne Bouet
- **Khadidja Brogbe (Vice-Trésorière)**
- *Valérie Claude*
- Sandrine Daboudet
- **Nicole Fleuriet (Présidente)**
- Emilie Groult
- *Estelle Héliot*
- Marie-Adeline Hervouët
- Myriam Leclair
- **Laurence Maréchal (Vice-Présidente)**
- Constance Portalier
- **Audrey Rambaud (Trésorière)**

Les membres du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L. sont entièrement bénévoles. Ils se réunissent une fois par période (entre les vacances scolaires). Ils s'engagent à participer aux manifestations de l'A.P.E.L. et à soutenir les projets de l'A.P.E.L.

L'A.P.E.L St Vincent de Paul fait partie de l'A.P.E.L 92, dont le Responsable Réseau pour St-François-d'Assise est Monsieur Edouard Kalondji. L'A.P.E.L. 92 apporte son soutien pour les subventions de projets, la gestion de l'association et la formation du Bureau. De plus, l'A.P.E.L Nationale intervient au niveau national auprès du

Ministère de l'Éducation pour garantir les valeurs et les droits des parents des élèves de l'enseignement catholique.

## **Cotisations et frais de scolarité**

La cotisation de L'A.P.E.L s'élève à 18 euros.

La cotisation est payable une fois par famille ; vous pouvez choisir de payer votre cotisation à l'A.P.E.L. St Vincent de Paul.

- 3,50€ sont reversés à A.P.E.L. St Vincent de Paul, le reste remontant à l'A.P.E.L. nationale et l'A.P.E.L 92

Le président A.P.E.L. est invité à participer aux réunions de Bureau de l'OGEC lors desquelles les frais de scolarité et de cantine sont fixés. Son avis est consultatif.

La Présidente rappelle que depuis deux ans une réduction est mise en place pour les écoles membres du réseau Saint François d'Assise. Pour mémoire, les écoles membres du Réseau sont : St Vincent de Paul (Fontenay), St Gabriel (Bagneux), Sophie Barat (Chatenay- Malabry), Ste Marie (Antony), Jeanne d'Arc (Sceaux), Notre Dame (Bourg la Reine).

Une réduction de 10% est accordée pour les familles nombreuses qui ont trois enfants ou plus scolarisés dans une ou plusieurs écoles du réseau. La Présidente rappelle que pour l'obtenir, il faut impérativement respecter la procédure décrite ci-dessous pour chacun des établissements fréquentés, à savoir : envoyer une demande écrite par courrier à chaque chef d'établissement avant le 20 septembre accompagnée des certificats de scolarité des autres enfants ; mais dans le cas où tous les enfants sont à Saint Vincent de Paul, la procédure est automatique.

### **⇒ Approbation du montant de la cotisation**

La cotisation de L'A.P.E.L s'élève actuellement à 18 euros. Cette cotisation est payable une fois par famille ; chaque famille choisit de payer sa cotisation à l'A.P.E.L. St Vincent de Paul.

Seuls 3,50€ sont reversés à St Vincent de Paul, le reste remontant à l'A.P.E.L. national et A.P.E.L 92.

L'approbation des Cotisations est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention

✓ 66 voix POUR

Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité.

## **Rapport Moral de l'Association**

Le secrétaire Yves Aubry présente le Rapport Moral de l'Association.

### **L'APEL s'est donnée pour mission de :**

- Veiller au bien-être des enfants au sein de l'école,
- Initier et porter certaines actions pédagogiques,
- Soutenir l'équipe enseignante dans ses actions pédagogiques

### **Services et aides APEL en place**

#### **❖ Service pour les parents**

- Livraison de fournitures scolaires à domicile (Scoléo 51 colis)
- Blouses : commande et livraison, mise en place d'un service en ligne
- Etiquettes A-qui-S

#### **❖ Support logistique**

- Bricolage : réparations diverses par la commission bricolage
- Nettoyage : nettoyage de la cour
- Site web : <https://www.ecolesaintvincentdepaul.com/>

#### **❖ Commission solidarité**

- Soutien financier ponctuel aux parents qui rencontrent des difficultés financières passagères, examen au cas par cas de façon anonyme (demande auprès de Mme la Directrice ou bien de l'APEL)
- But : s'assurer que tous les enfants puissent partir en voyage

## 6.3 Actions pédagogiques

### ❖ Soutien aux actions pédagogiques :

- Semaine du goût en maternelles
- Bibliothèque
  - Au sein de l'établissement : accueil des enfants de la PS au CM2, 1 fois tous les 15 jours, gestion des livres
  - Prêt de livres en primaire et GS, lecture en PS et MS
- Pastorale :
  - Intervention de l'équipe d'éveil à la foi jusqu'en CM2 avec l'évangile gestué dans la période de l'Avent et du Carême

### ❖ Subventions des actions pédagogiques

- Projet théâtre : l'APEL a fait en sorte que 50% du coût par enfant soit pris en charge l'APEL et l'OGEC
- Voyages de classe : l'APEL a participé à tous les projets qui lui ont été soumis
  - CM2 (île d'Oléron), CM1 ( Puy du Fou, Guénelon), CE2 (Puy du fou),CP/CE1 (zoo de Thoiry), maternelles (aquarium Sea Life)
- Ludothèque :
  - Inscription pour les classes de maternelles, accueil des enfants, emprunts de jeux
  - 1 fois tous les 15 jours

### ❖ Animations et festivités :

- Petit déjeuner d'accueil à la rentrée
- Marché de Noël
- Festival du livre

### ❖ Festivités hors temps scolaire :

- Soirée Vins et Fromages

- Soirée Carnaval
- Kermesse

### ➤ **Actions pour récolter des fonds**

- ❖ Le montant de la cotisation reversée à l'APEL de l'école est faible (3,50€)
- ❖ Opérations de ventes ponctuelles (non obligatoires) auprès des familles
  - Blouses (2€ par blouse)
  - Bulbes d'automne
  - Chocolats de Noël
  - Tombola
  - Kermesse
  - Scoleo et A-qui-S
  - Des ventes ponctuelles de livres d'occasion ou de livres neufs permettent de renouveler le stock de la bibliothèque. Les sommes sont réinvesties en livres et l'A.P.E.L. récupère une dotation en livres correspondant à 20% des ventes de livres neufs lors du Festival du Livre.

### **Questions et vote**

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Moral est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 66 voix POUR

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



## Rapport financier

Khadidja Brogbe, trésorière, présente le rapport financier.

### Etats des comptes

#### RAPPEL

- Exercice social de 12 mois du 1<sup>er</sup>/09 au 31/08
- Application du Principe de Précaution sur les recommandations de l'APEL 92 → 18 mois d'exercice en réserve
- Rôle de l'APEL :
  - Porter les Projets pédagogiques initiés (notamment) par l'Equipe enseignante
  - Soutenir des projets tels que la réalisation de travaux dans l'établissement

#### 1. COMPTES DE L'APEL ST VINCENT DE PAUL AU 31/08/17

##### Comptes au 31/08/17

- Maintien de l'équilibre budgétaire**, en phase avec les exercices antérieurs
- Ressources de l'APEL essentiellement issues de **la Kermesse**

(en €)	31/08/15	31/08/16	31/08/17
Comptes Livret	8 704	12 736	12 756,26
Comptes Chèque	14 236	10 596	12 155,18
<b>TOTAL</b>	<b>22 940</b>	<b>23 333</b>	<b>24 911,44</b>

##### Chiffres clés

- Dépenses** (inclus les provisions)  
**17.5 K€ en 2017 versus 22 K€ en 2016**
  - Réduction de la durée du projet Théâtre entre 2016 et 2017
  - Commandes de blouses gérées directement par les parents
- Recettes** (inclus les reprises sur provisions)  
**19 K€ en 2017 versus 24.3K€ en 2016**
  - Commandes de blouses gérées directement par les parents
  - Baisse des ventes de bulbe

## 2. BILAN DU BUDGET VOTÉ

Les Dépenses liées aux **Subventions des projets Ecoles** et des **Commissions APEL** sont en ligne avec les budgets votés par l'Assemblée générale 2016

- ❖ Subventions des projets Ecoles  
5950€ alloués → 4996€ dépensés
- ❖ Commissions APEL  
4800€ alloués → 3700€ dépensés

(en €)	Alloué	Dépensé	Diff.
<b>Principales Subventions Ecoles</b>			
Théâtre	2 700	2 678	22
Voyages de classe + Autres projets	2 000	1 644	356
Journée Science	700	675	25
<b>Principales Commissions APEL</b>			
Kermesse	3 500	3 100	400
Solidarité	350	230	120

## 2. DÉTAIL DES DÉPENSES

Vins et fromages	14,58
<b>Bulbes</b>	<b>323,40</b>
Cagnotte Leetchi pour départs	123 (A.P.E.L.) +747 (parents)
<b>Chocolat Noël</b>	<b>1 965,82</b>
<b>Cotisations APEL</b>	<b>2 281,50</b>
<b>Kermesse</b>	<b>3100</b>
Pastorale	2 08,33
Solidarité	230
<b>Sciences</b>	<b>675</b>
<b>Voyages de classe (Subventions)</b>	<b>1 644</b>
<b>Théâtre</b>	<b>2678</b>
<b>Tee-shirt</b>	<b>537,85</b>
Bracelets jaunes et divers	183,59
<b>TOTAL</b>	<b>14 697,49</b>

## 3. BILAN DES ACTIONS MENÉES

Le total des ressources générées par les actions menées par l'APEL au cours de l'année 2016/2017 est de 7 315€ (versus 7102€ en 2015/2016)

Résultat Net	31/08/2017
Bulbes	215,6
Chocolats de noel	634,88
A qui S	119,36
Kermesse	5625
Scoléo	51
Tee-shirts jaunes	216,15
<b>Total</b>	<b>7316,99</b>

## **Présentation des dépenses effectuées**

Les budgets alloués ont été globalement respectés. Le Conseil d'Administration s'efforce de limiter les dépenses dans l'organisation des diverses manifestations.

- La kermesse a fait quelques investissements qui serviront sur plusieurs années (achat de plusieurs barnums et de jeux)
- Toutes les demandes faites à la commission solidarité ont été approuvées.
- Les demandes de subvention pour les voyages ont été approuvées.

## **Questions et vote**

Aucune question n'étant posée, l'approbation du Rapport Financier est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 66 voix POUR

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée donne quitus aux administrateurs pour les comptes qui viennent de lui être présenté.

## **Actions pour 2017-2018**

Laurence Maréchal, Vice-Présidente, présente les projets à venir pour 2017-2018 Proposition de subvention école

### **Actions A.P.E.L. proposées**

#### **❖ 2700 € Projet théâtre**

- Subvention à hauteur de 20%des frais par enfant
- Demande de subvention complémentaire auprès de l'APEL 92

#### **❖ 300 € Pastorale**

- Matériel et abonnements
- Demande de subvention complémentaire auprès de l'APEL 92
- 705 € Journée : ateliers sciences pour toute l'école

- 2500 € Voyages de classe
- Les dossiers doivent être déposés auprès de l'APEL par les enseignants avant le 30 novembre.

#### ❖ **600 € Solidarité**

- Sur demande auprès de Mme la Directrice
- Examen des demandes de façon anonyme en conseil d'administration
  - Visites prévues à ce jour : CM2, CM&, CE2, CP, maternelles
  - Budget prévisionnel : 2500 € (inclut la possibilité de demandes supplémentaires avant le 30 novembre)
  - 150 € de jouets pour la garderie

#### ❖ **700 € Ludothèque**

- 400 € : une sortie tous les 15 jours pour les 3 classes de maternelle
- 300 € : un atelier hebdomadaire à la mauvaise saison sur la pause méridienne

### **Propositions de Budget par commission**

- 50 € Semaine du goût
- 150 € Bibliothèque
- 150 € Marché de Noël
- 100 € Vins et fromages
- 100 € Site Web
- 100 € Carnaval
- 200 € Bricolage
- 3500 € Kermesse

❖ **Tombola : 500 €**

- *Tickets* : 300 €
- *Lots* : 200 €

▪ **Fête : 3000 €**

- Remplacement de petits barnums (vétusté) : 150 €
- 2 châteaux gonflables : 900 €
- Nourriture, boissons, confiseries : 1200 €
- Fournitures diverses pour les stands : 600 €
- SACEM / SPRE : 150 €

**Remarque : les lots nous sont offerts par des commerçants, parcs, entreprises et par les parents**

## Vote du budget prévisionnel 2018- 2019

### Vote du budget prévisionnel 2018-2019

Actions prévues	Montant
Kermesse	3500 €
Projet Théâtre	2700 €
Voyages de classe	2500 €
Journée Atelier Sciences	705 €
Ludothèque	700 €
Solidarité	600 €
Pastorale	300 €
Bricolage	200 €
Bibliothèque	150 €
Marché de Noël	150 €
Soirée Vins et Fromages	100 €
Site web	100 €
Carnaval	100 €
Semaine du goût	50 €

**Total des budgets  
=  
11855 €**

## Questions et vote

questions posées :

Q qu'est ce que la cagnotte Leetchie ?

R Cagnotte en ligne

Q Peut on améliorer la visibilité du spectacle de fin d'année ?

R. On soumettra un plan avant le spectacle et un rappel micro sera fait.

Q Peut-on louer la salle du théâtre Scarron ?

R en dehors du coût, se pose la question de discontinuité avec le risque de voir de nombreux parents ne pas revenir à la kermesse.

Q Peux t on améliorer la propreté de la cour lors de la kermesse ? de nombreux gobelets traînent par terre.

R Mme Biola propose de sensibiliser l'équipe enseignante et la possibilité de gobelets consignés est proposé.

Khadîdja rappelle le départ prochain de Laurence et propose aux volontaires de rejoindre l'APEL

## Nous avons besoin de vous!!

### ❖ Sur le temps scolaire

- **Semaine du goût** => appel aux parents sera fait en classe de maternelle
- **Bibliothèque** => voir Nicole Fleuriet
- **Préparation Kermesse** => voir Laurence Maréchal

### ❖ Festivités

- **Marché de Noël**
- **Soirée carnaval** (janvier 2018)
- **Soirée Vins et fromages** (septembre 2018)
- **Jour de la Kermesse: doodles en juin.**



## L'A.P.E.L. communique par mail et par le site Web

- Pour s'inscrire sur le site web

- Cliquer sur « S'inscrire », remplir le formulaire en donnant le code **SVP13\***
- Choisir un mot de passe qui vous servira ensuite pour vous connecter
- N'oubliez pas de vous abonner pour recevoir les notifications



l'approbation du Rapport Financier est mise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 66 voix POUR

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le budget et les actions prévues pour 2017-2018 est approuvé à l'unanimité.

## Élection du Conseil d'Administration

- ❖ Le conseil d'Administration (15 membres max) se renouvelle à raison d'un tiers tous les ans.  
=> S'il y a plus de candidats que de postes vacants, on procède à une élection à bulletin secret.
- ❖ Les parents dont les enfants quittent l'école sont exclus de fait de l'A.P.E.L de l'école.
- ❖ Les membres sont élus pour 3 ans, mais peuvent démissionner en cours de mandat s'ils le souhaitent.

Administrateurs	Classe des enfants	Entrée	Fin de mandat	
Bruno Almudever	Gabriel (CE2), Prudence (CP)	2015 (VS 2016)	2018	
Yves Aubry	Mathilde (CM1)	2015 (S 2016)	2018	
Emmanuelle Badrinath	Alex (CM2), Elise (CE2)	2014	2017	<b>Poste vacant</b> ne se représente pas
Etienne Bouet	Mayeul (CM2), Louis (CE1), Augustin (GS)	2014	2017	se représente
Khadija Brogbe	Yanne (CM2), Pierre-Henri (CE1), MS	2016 (VT 2016)	2019	
Sandrine Daboudet	Tom (CM1)	2013	2019	
Nicole Fleuret	Myrtille (CM1)	2004 (P2012)	2019	
Emilie Groult	Oscar (CE1)	2013	2019	
Estelle Héliot	A quitté l'école	2013	2019	<b>Poste vacant</b>
Marie-Adeline Hervouët	Chloé (CM2), Clément (CE1)	2014	2017	se représente
Valérie Claude	A quitté l'école	2015	2018	<b>Poste vacant</b>
Myriam Leclair	Marion (CE2)	2010	2019	
Laurence Maréchal	Pénélope (CM2)	2011 (VP 2012)	2017	se représente
Constance Portalier	Adrien (CM1), Marin (GS)	2014	2017	se représente
Audrey Rambaud	A quitté l'école	2011 (T 2014)	2017	<b>Poste vacant</b>

## **Candidatures :**

Le CA est composé de 3 à 15 membres.

4 membres sortant, se représentent :

- Madame Marie-Adeline HERVOUET
- Madame Laurence MARECHAL
- Madame Constance PORTALIER
- Monsieur Etienne BOUET

4 nouvelles candidatures :

- Monsieur Henrick HUMBERT
- Madame Marie VAN HOUTTEGHEM
- Monsieur Issam MOUJAES
- Monsieur Charles YAMMINE

L'élection du Conseil D'administration est soumise au vote :

- ✓ 0 voix CONTRE
- ✓ 0 abstention
- ✓ 66 voix POUR

Les membres du nouveau conseil d'Administration sont :

- Monsieur Bruno ALMUDEVER
- Monsieur Yves AUBRY
- Monsieur Etienne BOUET
- Madame Khadidja BROGBE
- Madame Sandrine DABOUDET
- Madame Nicole FLEURIET
- Madame Emilie GROULT
- Madame Marie-Adeline HERVOUET
- Monsieur Henrick HUMBERT
- Madame Myriam LECLAIRE
- Madame Laurence MARECHAL
- Monsieur Issam MOUJAES
- Madame Constance PORTALIER
- Madame Marie VAN HOUTTEGHEM
- Monsieur Charles YAMMINE

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, et l'assemblée n'ayant plus de question, la Présidente remercie les invités, l'ensemble de l'assistance et les parents contribuant à l'amélioration de la vie à l'école.

La séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente, Nicole FLEURIET, et le secrétaire de séance, Yves AUBRY.

La Présidente

Le Secrétaire de séance